

Flash-back - Revue électronique hebdomadaire du Centre Mohammed VI de Soutien à la Micro-finance Solidaire -



N° 111 - Du 9 au 29 juin 2014.

« *Flash-back* » est une revue hebdomadaire électronique d'articles, d'études et de rapports sur le Micro-Crédit et la Micro-Finance au Maroc et dans le Monde sélectionnés par les soins de l'équipe du Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Elle est diffusée à l'ensemble des acteurs du secteur dans notre pays.

S'agissant d'une sélection d'articles, d'études et de rapports dans l'objectif de diffuser l'information et encourager l'échange, le Centre ne peut alors pas cautionner le point de vue exprimé par la source.

Sommaire :

- [\[La Vie Economique\] Nouvelle loi bancaire : Les amendements de la Commission des finances](#)
- [\[Aujourd'hui Le Maroc\] La médiation bancaire s'organise](#)
- [\[La Vie Economique\] Jacques Attali : «Le monde rural et les TPE sont l'avenir de la microfinance au Maroc»](#)
- [\[LeReporter.ma\] La finance islamique, passée au scanner](#)
- [\[L'Economiste\] PROPARCO compte augmenter sa mise au Maroc](#)
- [\[LeMonde.fr\] Du crowdfunding pour soutenir le développement du Bénin](#)
- [\[Challenge.ma\] FONDEP choisit le logiciel indien FINACLE](#)



[Nouvelle loi bancaire : Les amendements de la Commission des finances](#)

« (...) Le projet de loi bancaire prévoit que les associations de microcrédit soient toutes mises sous la tutelle de BAM (au lieu du ministère des finances actuellement) qui devrait aussi agréer ces organismes. Mais la Commission des finances défend le maintien du statu quo pour les petites associations non filiales de banques sous peine de provoquer un coup d'arrêt au niveau de leur activité. Etant donné qu'elles connaissent des problèmes de gestion et de gouvernance, les petites associations pourront difficilement décrocher un agrément auprès de BAM, ce qui les contraindra à suspendre leur activité.» [En savoir plus.](#)



[La médiation bancaire s'organise](#)

« La médiation bancaire au Maroc prend désormais un nouveau tournant. En effet, avec la création du Centre marocain de médiation bancaire (CMMB), le secteur vit une véritable révolution. (...) Cette nouvelle institution a pour mission de régler de façon amiable les différends nés ou pouvant naître entre la clientèle et les établissements de crédit qui regroupent les banques, les sociétés de financement et les associations de microcrédit, (...).»

[Lire l'article.](#) [Lire aussi :](#) [Litiges bancaires : C'est parti pour le Centre marocain de médiation bancaire !](#) – [Médiation bancaire : Procédure gratuite pour les petits différends](#) – [Banques-clients : Vers la fin des conflits ?](#) – [Différends financiers : Le rôle du Centre Marocain de médiation bancaire mis en exergue](#) – [Conflits : Lancement du Centre marocain de médiation bancaire](#) – [Le nouveau médiateur bancaire démarre son activité](#) – [Médiateur bancaire : Un nouveau mécanisme activé](#)



[Jacques Attali : «Le monde rural et les TPE sont l'avenir de la microfinance au Maroc»](#)

« Les institutions de microfinance ont contribué à l'inclusion financière des jeunes ces dernières années. Elles doivent étendre leur couverture géographique et développer de nouveaux produits pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2020. Ces institutions doivent se soumettre à des audits réguliers de leurs performances financières et sociales.» [Lire l'entretien.](#)



[La finance islamique, passée au scanner](#)

« (...) Selon Lhssane Benhalima (Directeur de la supervision bancaire de Bank Al-Maghrib), le chapitre (dans la loi bancaire) relatif à la loi islamique comprend le Comité national, le principe de la chariaâ, le Conseil supérieur des oulémas, la définition des produits, l'octroi des agréments, les conditions requises, le capital, les fonds de garantie déposés dans une société ad hoc, Dès que ces textes seront prêts, ils seront communiqués. La finance islamique aura des banques dédiées. Les associations de micro-crédit proposeront également des produits participatifs.» [Lire l'article.](#) **Lire aussi :** [Le cadre juridique de la finance islamique se met en place](#) – [Finance participative : La montagne accouchera-t-elle d'une souris ?](#)



[PROPARCO compte augmenter sa mise au Maroc](#)

« La Société de promotion et de participation pour la coopération économique (Proparco) a engagé plus de 100 millions d'euros au Maroc et compte atteindre 200 millions d'euros au cours des deux prochaines années. (...) Nous avons une activité en micro-finance importante qui représente 8% de nos encours totaux au Maroc auprès d'Al Amana et de la Fondation Attawfiq Micro-Finance; ce portefeuille ne comprend pas de prises de participation, mais des dettes subordonnées.» [En savoir plus.](#)



[Du crowdfunding pour soutenir le développement du](#)

[Bénin](#)

« (...) L'espoir : que les 4 millions de Béninois – 40.000 en France – qui vivent à l'étranger et envoient chaque année 150 millions d'euros à leur famille soutiennent (aussi) des petites entreprises via cette plateforme de crowdfunding.

(...) Cette plateforme est un test grandeur nature. Si le résultat est probant, Babyloan mettra en place des plateformes similaires pour d'autres pays. Le Maroc devrait être le prochain concerné.» [Lire plus.](#)



[FONDEP choisit le logiciel indien FINACLE](#)

« (...)» *Comme notre mission est de contribuer à l'inclusion financière et la lutte contre la pauvreté au Maroc, nous sommes confiants que la solution bancaire centrale (Finacle) d'Infosys va nous permettre d'atteindre notre objectif*, a déclaré (...) le Président de FONDEP, Mouatassim Belghazi.» [En savoir plus.](#)